

PERSPECTIVES EUROPÉENNES : ENJEUX DU VOLONTARIAT POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

En matière d'éducation et de formation tout au long de la vie, la tension entre acquisition de compétences et éducation à la citoyenneté est particulièrement remarquable du point de vue européen. D'où l'importance de développer une politique cohérente sur le volontariat au niveau de l'Europe.

par **David Lopez**

L'UNION EUROPÉENNE ET LE VOLONTARIAT

Pour le volontariat, l'Union européenne (UE) ne dispose pas de compétences propres. En effet, les citoyens oublient souvent que pour certaines thématiques, l'Union n'a pas de compétences et peut difficilement « imposer » des textes et des lois aux États membres. L'Union européenne ne possède que les compétences définies par les traités et, par conséquent, ne peut agir que dans les limites des compétences qui lui sont attribuées par les pays membres. Le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, dit traité de Lisbonne, adopté le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, précise la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États¹.

Pour les champs dans lesquels s'inscrit le volontariat, il s'agit soit de compétences partagées entre l'Union européenne et les pays membres où les deux parties sont en capacité de légiférer (c'est le cas par exemple pour l'environnement, la coopération, le développement et l'aide humanitaire), soit de compétences d'appui, c'est-à-dire que l'Union européenne ne peut intervenir que pour soutenir, coordonner ou compléter les actions des pays de l'UE. Cela concerne notamment la culture, l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et les sports. De ce fait, les recommandations, positions, avis de l'Union, et notamment de la Commission européenne sont indicatifs car ce sont les États qui décident en dernier ressort d'appliquer ou non ces recommandations. L'exemple le plus significatif est la recommandation du Conseil européen relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel². Elle demande aux États membres de « mettre en place en 2018 au plus tard des modalités de validation de la formation non formelle et informelle ». Le volontariat est clairement stipulé dans cette recommandation.

Pour autant, il est clair que cet objectif ne sera pas atteint en 2018, nombre de pays n'ayant pas encore de système de

validation de l'expérience de l'éducation non formelle. Or, en la matière, aucune sanction ne peut être envisagée.

DÉFINITION DES TERMES ET LANGUES EUROPÉENNES

L'une des difficultés porte également sur les définitions et les traductions dans les vingt-quatre langues officielles de l'Union. En effet, des mots comme « volontariat » ou « citoyenneté » nécessitent au-delà de la traduction, la compréhension de leur sens profond qui va différer pour un Anglais, un Estonien, un Espagnol ou un Bulgare.

Le terme de « volontariat » recouvre quelquefois la notion de bénévolat, d'autres fois des formes d'engagement indemnisé. Le volontariat peut être vécu sur du court terme (une heure par semaine sur deux mois, par exemple) ou sur de plus longues périodes (d'un à plusieurs mois). Le Service civique à la française est-il du volontariat ? Alors que des cotisations de même nature que celles des salariés sont prélevées ? Enfin, la valeur sociale donnée au volontariat n'a pas le même sens dans des pays de tradition d'engagement volontaire fort (Finlande, Belgique néerlandophone, Allemagne ou Grande-Bretagne) ou dans des pays dans lesquels c'est une pratique nouvelle et où les difficultés d'insertion professionnelle sont

grandes (Grèce, Portugal, Roumanie ou Bulgarie).

Concernant la notion de citoyenneté, c'est encore plus clivant. L'Union européenne avait déclaré les années 2013 et 2014, « années européennes des citoyens ». À cette occasion, au sein de la *Lifelong Learning Platform*³ et d'autres plateformes associatives à Bruxelles, deux conceptions se sont affrontées sur la place des citoyens face aux institutions. Une vision plus « nordique » mettant en scène l'individu dans une interlocution directe avec les institutions, et une vision plutôt portée par les pays du Sud de l'Europe, plaçant les individus au sein ou à côté de représentants de la société civile organisée, corps intermédiaires sociaux.

Plus que jamais, en raison des tensions liées aux montées des nationalismes en Europe, à cause également de débats politisés sur les dimensions identitaires de la vie sociale, il est nécessaire de considérer la complexité des définitions et des traductions de mots en apparence acceptés par tous, et qui recouvrent des pensées et des pratiques différentes.

DE NOMBREUSES TENTATIVES EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE VOLONTARIAT

Plusieurs tentatives de développement de formes de volontariat ont eu lieu en

Europe. Les programmes d'échanges de jeunes en Europe ont d'abord existé à travers l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) à partir de 1963. Les animateurs de ces échanges ont été – et sont encore pour un grand nombre d'entre eux – de jeunes volontaires, à partir des modèles issus des centres de vacances et de loisirs, ou du monde du sport.

En 1987, l'Union européenne crée le programme Erasmus pour les mobilités étudiantes en Europe, et un programme à destination des jeunes (« Jeunesse pour l'Europe ») dans le champ de l'éducation non formelle. La généralisation des échanges de jeunes et des volontaires se fait donc seulement depuis une trentaine d'années.

À partir du programme Jeunesse de l'Union européenne (l'actuel Erasmus +, voir encadré page suivante) se crée le Service volontaire européen (SVE), qui donne un cadre à une forme de volontariat partagée par l'ensemble des États membres. Pour autant, le cadre est modulable, notamment sur les financements des indemnités de subsistance dans les différents pays et sur les cadres réglementaires.

Le Service volontaire européen compte par ailleurs très peu de bénéficiaires par rapport au nombre total de jeunes Européens. Pour cette raison, plusieurs initiatives ont été mises en place avant

1. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Aai0020>

2. Recommandation 2012/C 398/01 disponible sur <http://eur-lex.europa.eu>

3. La *Lifelong Learning Platform* se veut le lieu de regroupement de tous les réseaux européens œuvrant dans le champ de l'éducation : www.llplatform.eu

Le Service volontaire européen, une action phare du volet jeunesse du programme Erasmus +

par Hélène Escande

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Il offre aux citoyens la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience ou de faire du bénévolat à l'étranger.

En France, la gestion et l'animation des différents volets du programme sont confiées à deux agences : l'Agence Erasmus + France Éducation et Formation, basée à Bordeaux, spécialisée dans le domaine scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, et l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport, basée à Paris, spécialisée dans le domaine de l'éducation non formelle et qui est également un point national d'information sur le volet sport d'Erasmus +.

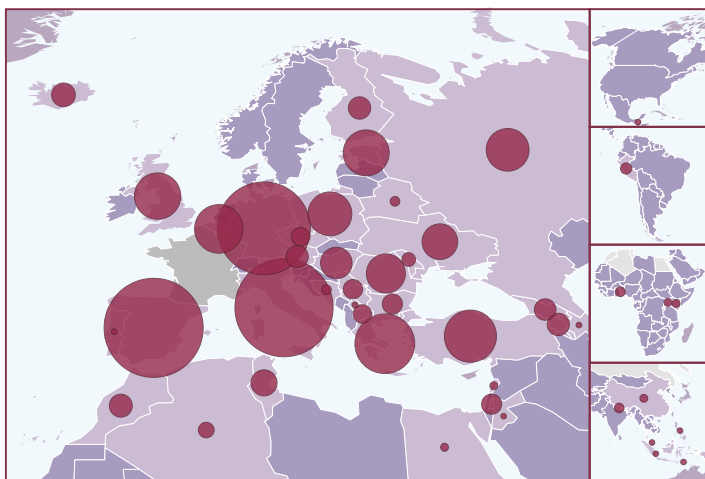
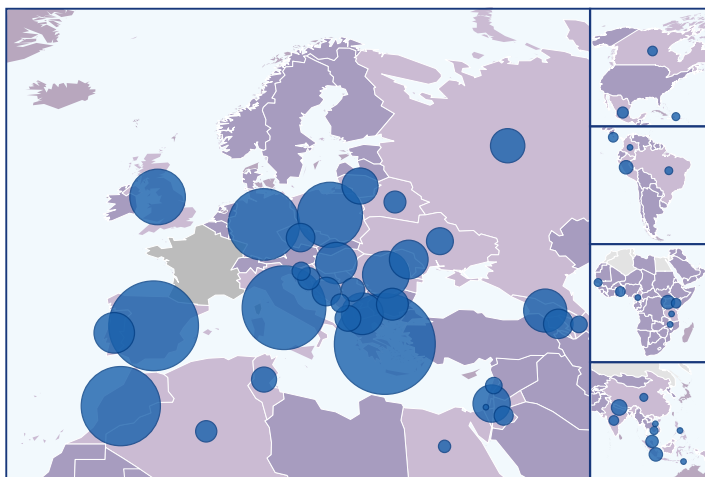
Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport a rejoint l'Agence du Service civique pour constituer un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes. Elle finance, dans le cadre d'appels à projets, les jeunes et les organismes de jeunesse

(associations, collectivités, etc.) pour leur permettre d'organiser des projets de mobilité, de partager des pratiques entre professionnels, de participer à la construction de l'Europe et des politiques de jeunesse. Elle veille tout particulièrement à l'accès à ce programme des publics les plus fragilisés et éloignés de la mobilité. Le Service volontaire européen (SVE), également reconnu comme une des formes de Service civique par la loi de mars 2010, a permis à plus de 100 000 jeunes volontaires européens de 17-30 ans de vivre une expérience dans un autre pays et de contribuer à une cause à laquelle ils croient. Aucun niveau préalable de diplôme, formation ou langue n'est requis pour participer.

À l'occasion du vingtième anniversaire du SVE, célébré en 2016, le travail réalisé par les organisations labellisées dans l'accompagnement des jeunes volontaires et les atouts du SVE ont été valorisés par et pour les jeunes. La célébration des 30 ans du programme étudiant Erasmus en 2017 est également l'occasion de mettre en valeur les différentes

facettes du programme Erasmus +. Enfin, l'augmentation des budgets annoncée devrait permettre de soutenir encore plus de mobilités et de partenariats Erasmus + jusqu'en 2020.

Le Service volontaire européen, également reconnu comme une des formes de service civique par la loi de mars 2010, a permis à plus de 100 000 jeunes volontaires européens de 17-30 ans de vivre une expérience dans un autre pays.

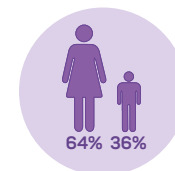
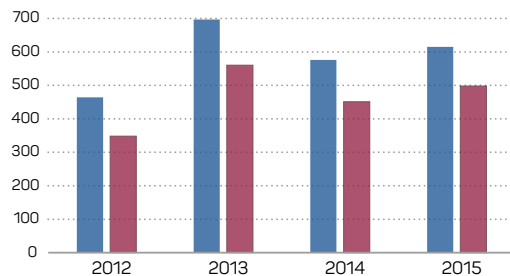


* Données incomplètes pour les pays hors Europe en 2015.

Le Service volontaire européen* de 2012 à 2015

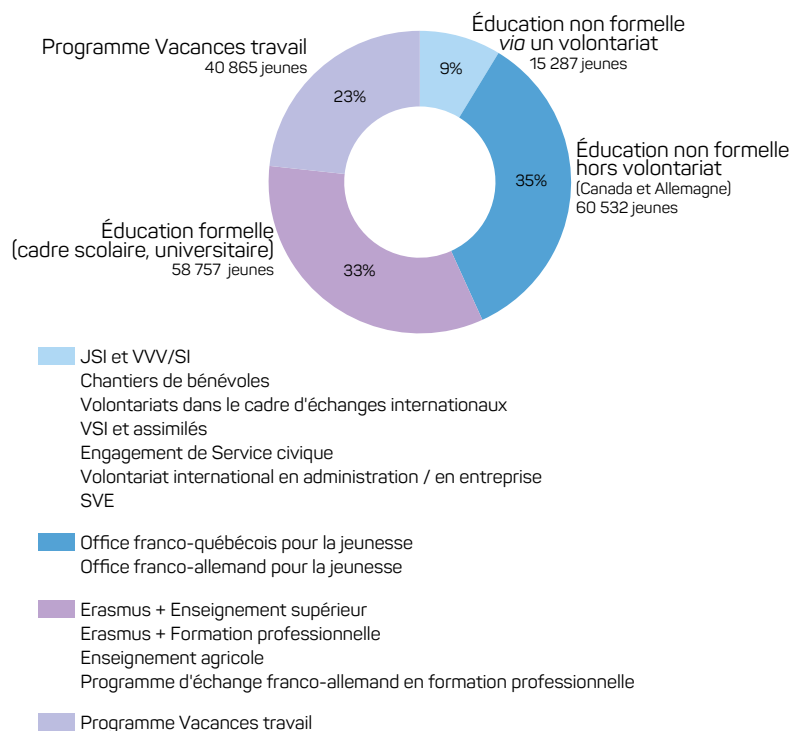
- Pays d'accueil des volontaires français
- Pays d'origine des volontaires envoyés en France

Nombre de volontaires par pays



Source : Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport.

Les principales modalités de mobilité internationale des jeunes en 2014



Source : ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015.

2014. L'une d'elles s'est appelée Amicus. Il s'agissait d'une expérimentation devant aboutir à des propositions pour un service civique universel en Europe. La Ligue de l'enseignement⁴ avait contribué à cette réflexion avec l'association française Itinéraire international⁵. L'idée était de s'appuyer sur des dispositifs existant en Italie, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni pour renforcer le dispositif avec des fonds européens destinés à la coopération et à l'organisation transversale (Institut Montaigne, 2007). Cette idée n'est pas abandonnée. Les gouvernements italien et français ont proposé de continuer à explorer cette piste. Des associations se sont réunies à Rome en juillet 2016 pour tenter de faire des propositions. Des parlementaires européens ont même défendu l'idée de service civique universel et obligatoire pour les jeunes Européens. Mais nous verrons que des freins gênent cette mise en place.

Dernier élément, le développement d'un corps de volontaires de l'aide de l'UE géré par la direction générale ECHO en charge de l'aide humanitaire. Néanmoins, les objectifs de ce corps ne portent pas sur la volonté de massification du volontariat défendue par les plateformes associatives européennes de l'éducation et de la jeunesse.

ENJEUX, FREINS ET OPPORTUNITÉS

Le volontariat est envisagé comme une réponse aux difficultés d'employabilité, un outil pour le développement de la citoyenneté active ou de l'inclusion sociale, ou encore comme un élément de développement personnel. Suivant le locuteur, tel ou tel aspect sera mis en avant. Ce qui est certain, c'est que la crise économique européenne touche très fortement les jeunes et les personnes de plus de 50 ans. Cette situation économique et sociale en Europe impacte directement les jeunes et pousse les décideurs à miser de plus en plus sur l'éducation pour apporter des réponses aux maux de la société. Dans le champ éducatif, le volontariat semble une alternative possible pour que, sur des temps plus ou moins longs, les jeunes s'engagent.

Il est aujourd'hui prouvé que les démarches de volontariat sont bénéfiques pour les individus, qui se sentent utiles socialement. La situation des réfugiés en Europe serait impossible si des milliers de volontaires, jeunes ou moins jeunes, ne s'étaient pas engagés aux côtés des personnes arrivant sur le territoire européen. Mais elles sont aussi utiles socialement pour le fonctionnement démocratique des sociétés. Car qui dit volontariat dit également exercice d'une citoyenneté de plein droit.

L'accès aux droits sociaux est une des opportunités créée par le volontariat. En revanche, les freins sont multiples. Tout d'abord, le volontariat n'étant pas une compétence européenne, les personnes qui voudraient s'engager, et notamment les jeunes, se heurtent à différentes règles suivant les pays. Nulle harmonisation n'est possible, permettant à un jeune d'aller dans un autre pays apporter son énergie et son désir de partager des expériences.

Un des freins principaux est le risque d'instrumentalisation du volontariat par les institutions, les entreprises, mais aussi les acteurs sociaux pour pallier les difficultés d'emploi. Les expériences de volontariat peuvent être alors orientées uniquement vers l'acquisition de compétences entrepreneuriales ou favorisant l'employabilité. Le traitement des compétences de base en éducation (*Skills Agenda*) par la Direction générale Emploi et Affaires sociales, et non par la Direction générale Éducation et Culture est symptomatique de ce risque.

ET DEMAIN ?

Tout d'abord, pour avoir une politique cohérente du volontariat au niveau européen et pour permettre les échanges des volontaires, l'Union doit renforcer ses compétences en la matière. Pour cela, il faut convaincre les États membres

que le volontariat, dans une perspective d'éducation, ne peut pas être uniquement une thématique nationale.


Une éducation à la citoyenneté dans l'ensemble des systèmes scolaires et des lieux d'éducation non formelle permettrait de mettre l'accent sur l'engagement civique, dont le volontariat est l'une des formes.

Il faudrait aussi des lieux de débats démocratiques entre les associations représentant les volontaires et les institutions, dans le cadre d'un dialogue civil renforcé. Des possibilités existent déjà avec le Dialogue structuré⁶, mais il faudrait favoriser l'accès du plus grand nombre à ces dialogues, et surtout massifier les processus pour toucher toutes les couches des populations jeunes et moins jeunes.

Les associations européennes doivent continuer de faire pression pour renforcer l'émergence d'un volontariat

plus cohérent en Europe. Ce plaidoyer doit s'exercer dans les pays d'abord, puis au sein des plateformes européennes : Forum européen de la jeunesse, *Lifelong Learning Platform*, mais aussi Volonteurope⁷ ou encore le Centre européen du volontariat⁸. Cette pression doit s'exercer auprès du Parlement européen, de la Commission, des intergroupes parlementaires, du Comité économique et social européen.

Nous pourrions rêver que l'éducation soit un jour une compétence partagée. Les programmes tels qu'Erasmus + pourraient cesser d'être anecdotiques financièrement et devenir des fonds structurels. L'Europe a su trouver des moyens pour construire des routes et des ponts. Elle devrait maintenant en mobiliser pour renforcer la cohésion sociale par l'éducation. Le volontariat en est une des formes civiques les plus abouties. ■



L'Europe a su trouver des moyens pour construire des routes et des ponts. Elle devrait maintenant en mobiliser pour renforcer la cohésion sociale par l'éducation. Le volontariat en est une des formes civiques les plus abouties.

4. www.laligue.org

5. www.itineraire-international.org

6. « Le Dialogue structuré est le nom donné en 2006 par les institutions européennes au processus de discussions entre les jeunes et les décideurs sur les thèmes et les préoccupations qui les concernent », <http://site.erasmusplus-jeunesse.fr>

7. <https://volonteurope.eu>

8. www.cev.be

▼
Les volontaires ayant participé à un chantier international de deux à trois semaines renforcent leurs compétences sociales telles que l'autonomie, la communication, la capacité à résoudre des problèmes, l'ouverture culturelle et le sentiment d'intégration sociale.

Les compétences acquises dans le cadre d'un chantier international

par Matina Deligianni

En 2015, Solidarités Jeunesses*, en partenariat avec l'université de l'Illinois (États-Unis) et avec la contribution de nombreuses associations internationales de volontariat, a mené une étude pour déterminer l'impact des chantiers internationaux sur les volontaires qui y participent. Cette étude a été menée à l'aide d'un questionnaire administré avant et après la participation au chantier international à 2 325 volontaires internationaux provenant de 28 pays, dont 33 % de Français.

En se basant sur leurs réponses, l'analyse bidimensionnelle montre que les volontaires ayant participé à un chantier international de deux à trois semaines renforcent leurs compétences sociales telles que l'autonomie, la communication, la capacité à résoudre des problèmes, l'ouverture culturelle et le sentiment d'intégration sociale. De plus, ils mentionnent une baisse significative des désaccords, ce qui indique une capacité renforcée dans l'appréhension et la gestion des conflits.

L'analyse des résultats démontre également que les chantiers internationaux sont des laboratoires exceptionnels d'engagement et de participation active, puisque deux fois plus de jeunes contribuent à la mise en œuvre d'initiatives locales et sociales après avoir participé à un chantier international.

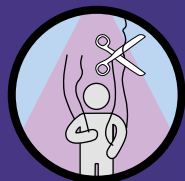
Mis à part ces résultats communs à toutes les personnes ayant participé à l'étude, des différences ont été identifiées selon des variables individuelles, culturelles et liées aux projets. Ainsi, l'impact des chantiers internationaux qui ont eu lieu en Afrique a été plus significatif en matière de confiance en soi contribuant, par exemple, à la conviction d'être en capacité d'agir pour améliorer la société. Les volontaires ayant participé à un chantier international en Asie ont développé un sentiment d'intégration sociale plus important que ceux ayant participé à des projets en Europe. Ce sentiment est également essentiel pour leur participation active dans une société mondialisée.

L'étude a aussi mis en évidence que l'impact d'un chantier international ne varie pas seulement selon le pays où se déroule le projet ou la taille du groupe : le profil, la culture et l'expérience du volontaire constituent ainsi des facteurs influant sur les compétences acquises. La culture d'origine influence par exemple les compétences acquises au niveau du travail en équipe ou de la communication.

* www.solidaritesjeunesses.org.

Pour en savoir plus, lire aussi l'article p. 88.

Les principales compétences développées par le biais d'un chantier international



1/ Autonomie

Champ de compétences : autonomie personnelle - confiance en soi, comportement au travail.

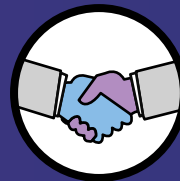
Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 6,3 %) : « *Je sens que je peux voyager seul.* »
Compétence la plus citée par les volontaires indonésiens.



3/ Gestion des conflits

Champ de compétences : développement interpersonnel, adaptation.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (- 4,1 %) : « *J'évite les situations qui pourraient mener à des désaccords ou je garde le silence.* »
Compétence la plus citée par les volontaires espagnols.



5/ Intégration sociale

Champ de compétences : développement social - solidarité, respect de la diversité, participation.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 3 %) : « *Quand j'ai un problème important, j'ai autour de moi des gens en qui je peux avoir confiance et qui peuvent m'aider.* »
Compétence la plus citée par les volontaires grecs.



7/ Participation active

« *Durant ces deux derniers mois, avez-vous pris part à l'organisation d'un évènement public, d'une activité communautaire ou d'un mouvement social ?* »

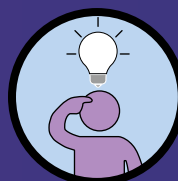
Avant le chantier : 35 % ;
après le chantier : 61 %
Compétence la plus citée par les volontaires italiens.



2/ Communication

Champ de compétences : développement interpersonnel - expression, empathie, solidarité.

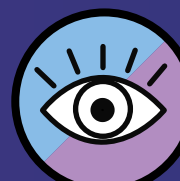
Changement le plus significatif (+ 5,2 %) : « *Je peux dire aux autres ce que je ressens ou ce que je veux.* »
Compétence la plus citée par les volontaires français.



4/ Résolution des problèmes

Champ de compétences : développement personnel - adaptation, créativité, comportement au travail.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 4 %) : « *Je comprends mieux les problèmes et cela me permet d'améliorer ma vie et moi-même.* »
Compétence la plus citée par les volontaires coréens.



6/ Ouverture culturelle

Champ de compétences : développement social - sensibilité culturelle, respect de la diversité.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 1,8 %) : « *Je pense avoir une bonne compréhension des personnes avec des différences sociales et culturelles.* »
Compétence la plus citée par les volontaires indiens.



8/ Satisfaction du chantier

La satisfaction est un mot-clé tout au long de l'enquête et est le plus fréquemment cité par les volontaires

polonais. Cette dimension est étroitement corrélée avec l'esprit d'équipe ou encore la coopération.